

60660 - MAIRIE DE SAINT-VAAST-LES-MEL

Téléphone : 03.44.27.10.02

**COMMUNICATION DU RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT DE L'ACSO**

N°062/2022

Membres élus : 15

Présents : 14

Abstention : 0

Pour : 14 – Contre : 0

Date de convocation:

08.11.2022

Date d'affichage

08.11.2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux, le quinze novembre à dix-neuf heures et dix minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique sous la présidence de Nathalie VARLET, Maire.

Étaient présents : Madame Nathalie VARLET, Madame Marie-Anne LEROY, Monsieur Patrick NIODO, Madame Maud LETURQUE, Madame Sandrine FASSI (arrivée après le rapport n° 56-2022), Madame Maryline VIVIER, Monsieur Christian TRIN, Madame Marine FILIPIDIS, Monsieur Sébastien GOUSSET, Madame Sandrine LE GOVIC, Monsieur Mikael JEAN, Monsieur Kévin CLEROY, Monsieur Laurent DEGLAVE, Madame Manuella DUROYAUME.

Était absent : Monsieur Eric MANESSE.

Formant la majorité des membres en exercice,

Madame Marine FILIPIDIS est élue secrétaire de séance.

Rapporteur : Madame Marine FILIPIDIS

Vu l'arrêté de M. le Préfet de l'Oise en date du 08 Décembre 2016 portant création de la Communauté d'agglomération dénommée « Agglomération Creil Sud Oise » issue de la fusion de la Communauté d'agglomération Creilloise et de la Communauté de communes Pierre Sud-Oise,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que :

- Comme chaque année et conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales, l'Agglomération Creil Sud Oise a rédigé un rapport annuel qui retrace l'ensemble de l'activité du service de l'eau et de l'assainissement pour l'année passée,
- Ce rapport doit être communiqué au Conseil municipal,
- Ce rapport a été examiné par le Conseil Communautaire le 29 septembre 2022 et a été envoyé aux élus par voie dématérialisée pour la préparation du Conseil municipal.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

Prend acte du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement de l'ACSO.

Pour extrait certifié conforme au registre.

Le 21 novembre 2022



Le Maire

Nathalie VARLET